

# COMUS®

## TOITURE

### Peinture décorative imperméable

**DESTINATION :** Peinture d'imperméabilisation en phase aqueuse pour la rénovation et la décoration des toitures de pente >5% (=3°).  
**Extérieur**

**PROPRIETES  
ET AVANTAGES :** Peinture présentant une excellente souplesse même par temps froid : taux d'élasticité = 300%.  
Rénove et protège durablement les éléments de toiture grâce à une très bonne résistance aux UV, aux agressions climatiques et une parfaite stabilité des teintes.  
Limite fortement l'encrassement des toitures.  
Le film de peinture résiste au développement des mousses, champignons et moisissures.  
Ne pollue pas l'eau de pluie.

**SUPPORTS :** Ciment, tuiles béton<sup>(1)</sup>, fibrociment, ardoises, mousse PU, fibrociment, supports métalliques ou P.V.C rigide et bitumineux neufs ou anciens, après travaux préparatoires.

**MATERIEL  
D'APPLICATION :** Brosse,  
Rouleau poils longs,  
Pistolet airless (buse 21 à 23 %)

**TEINTE ET ASPECT :** **Aspect :** Mat velouté  
**Coloris :** 5 teintes du nuancier miscibles entre elles : Gris clair, Gris ardoise, Tuile, Rouge brique, Brun pâle RAL 8025.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Classification AFNOR	NFT 36.005 / famille I, classe 7b <sub>2</sub>
COV en pot Directive européenne 2004/42	Catégorie A/i : valeur limite en UE : 140 g/l (2010) Ce produit contient au maximum : 40 g/l de COV.
COV en air intérieur (à 28j)	Non concerné
Densité à 20°C	1,42 +/- 0,05
Extrait sec en poids	67 +/- 3 %
Viscosité à 20°C	Thixotrope
Liant	Dispersion de résines acryliques
Solvant	Eau
Point Eclair	Non concerné. Produit non inflammable.
Conservation	36 mois en emballage d'origine fermé (conservé à l'abri du gel et de la chaleur)

**CONDITIONNEMENTS :** 3 L - 10 L

**HYGIENE ET  
SECURITE :** Fiche de Données de Sécurité disponible sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

# COMUS®

## TOITURE

### Peinture décorative imperméable

#### CARACTERISTIQUES

##### D'APPLICATIONS :

En 2 couches  
De 8 à 10 m<sup>2</sup>/L/couche (+/- 160 g/m<sup>2</sup>/couche)  
Séchage (à 20°C et 60% HR) : Sec au toucher : 6 h  
Recouvrable : 12 h

##### DILUTION :

Prêt à l'emploi, si nécessaire 10% d'eau (voir conseils d'application)  
Nettoyage du matériel : à l'eau, immédiatement après application

#### CONSEILS

##### D'APPLICATION :

Si besoin, homogénéiser le produit avant emploi.

Appliquer sur fonds propres, dépoussiérés, sains, secs et non gelés : éliminer par lavage et brossage les salissures, parties friables et toutes autres substances pouvant gêner l'adhérence du revêtement.

Les supports infestés de mousses et moisissures doivent être traités avec COMUS ANTIMOUSSE.

Les parties métalliques doivent être dégraissées, dérouillées avec DECAP'ROUILLE et traitées avec notre primaire universel ANCORPRIM ou ANCORPRIM'O.

Les fissures jusqu'à 1 mm peuvent être traitées préalablement par remplissage à la brosse avec le COMUS TOITURE, jusqu'à l'absence de retrait.

Fonds poreux : béton <sup>(1)</sup> , fibrociment...	1 <sup>ère</sup> couche diluée à 10 % d'eau 2 <sup>ème</sup> couche pure
Supports bitumineux <sup>(2)</sup> Mousse PU	2 couches pures
Supports métalliques (acier, zinc, plomb...) PVC rigide	1 couche d'ANCORPRIM 2 couches de COMUS TOITURE pures

##### OBSERVATIONS :

Appliquer à des températures comprises entre +5°C et +30°C, par temps sec et sans pluie durant 48 heures minimum.

Ne pas appliquer sur supports chauds ou surchauffés. Ne convient pas aux toits terrasses.

(1) selon la norme EN4490-2011, l'imperméabilité apportée par le Comus Toiture ne modifie pas les Exigences Fondamentales de l'ouvrage

(2) Sur supports bitumineux, privilégier l'application de teintes foncées

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1. Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à COMUS pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

COMUS. : 2 rue Henri Rol Tanguy – 91180 Saint-Germain-Lès-Arpajon – Tél : 01.69.88.13.10 [www.solutions-comus.com](http://www.solutions-comus.com)

EDITION JUIN 2019. ANNULE ET REMPLACE TOUTE VERSION PRECEDENTE